



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU-YAMASKA, TENUE LE MERCREDI 15 FÉVRIER 2012, À 17 HEURES, À LA SALLE GILLES-VIENS DU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE L'HÔTEL-DIEU-DE-SAINT-HYACINTHE.

Présences : M^{me} Michèle Archambault
M. Michel Aubert, vice-président
M. Jean Boily
M^{me} Liette Brousseau
M. Daniel Castonguay, directeur général et secrétaire
M. Gaëtan Chevanelle
M^{me} Nathalie Dubord
M. Michel Gagné
M^{me} Manon Gauthier
M. Luc Houle
M^{me} Natacha Lafond
M^{me} Martine Laplante
M^{me} Louise Larivée
M. Jean Lemonde, président
M. Alain Pelletier
M. Gilles Sénéchal

Absences motivées : D^r Robert Duranceau
M^{me} Raymonde Plamondon

Personne-ressource : M^{me} Yolande Godbout, chef de service secrétariat - Direction générale

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Attendu l'avis de convocation à une assemblée spéciale acheminé aux membres du conseil d'administration, dans les délais prescrits;

2012-020

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'ouvrir officiellement l'assemblée spéciale du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska.

2. ÉLECTION DES OFFICIERS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 Nomination du président d'élection

Attendu que dans le cadre de l'élection annuelle des officiers du conseil d'administration, la nomination d'un président d'élection est requise;

2012-021

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer monsieur Daniel Castonguay, président d'élection.

2.2 Élection des officiers du conseil d'administration

Attendu que le règlement de régie interne du CSSS Richelieu-Yamaska prévoit, à l'article 43, que les membres du conseil d'administration élisent parmi eux le vice-président et le secrétaire et, parmi les membres indépendants, le président;

Attendu que les officiers du conseil d'administration ne peuvent être une personne qui travaille pour l'établissement, ni un médecin, un dentiste ou un pharmacien qui exerce sa profession dans l'un des centres exploités par l'établissement;

Attendu le processus de mise en candidature et d'élection des officiers tenu par les membres présents;

2012-022

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- M. Jean Lemonde est élu à la présidence du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska et membre du comité de gouvernance et d'éthique;
- M. Michel Aubert est élu à la vice-présidence du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska et membre du comité de gouvernance et d'éthique;
- M. Daniel Castonguay est élu secrétaire du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska et membre du comité de gouvernance et d'éthique;
- Mme Liette Brousseau est élue membre du comité de gouvernance et d'éthique du CSSS Richelieu-Yamaska.

3. NOMINATIONS AUX COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Attendu que la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* prévoit la nomination, par le conseil d'administration, des membres du comité de vérification dont deux doivent être des membres indépendants et que le comité de vérification doit également compter parmi ses membres au moins une personne ayant une compétence en matière comptable ou financière;

Attendu que la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* prévoit la nomination, par le conseil d'administration, des membres du comité de vigilance qui se compose de cinq personnes, dont le directeur général et le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, et dont les trois autres personnes sont choisies par le conseil d'administration, parmi ceux de ses membres qui ne

travaillent pas pour l'établissement ou n'exercent pas leur profession dans l'un des centres exploités par l'établissement, dont l'une de ces trois personnes est une personne désignée par le comité des usagers de l'établissement;

Attendu que le règlement de régie interne du CSSRY prévoit la nomination, par le conseil d'administration, des membres des autres comités du conseil;

Attendu que le règlement de régie interne du CSSRY prévoit la nomination, par le conseil d'administration, du président du comité de révision des plaintes;

2012-023

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de nommer les personnes suivantes pour participer aux comités du conseil d'administration :

Comité de gouvernance et d'éthique

- Michel Aubert
- Liette Brousseau
- Daniel Castonguay
- Jean Lemonde

Comité des affaires professionnelles

- Robert Duranceau
- Manon Gauthier
- Louise Larivée

Présidence du comité de révision des plaintes

- Jean Boily

Comité de vérification

- Michel Aubert
- Liette Brousseau
- Luc Houle

Comité des programmes de santé publique

- Michèle Archambault
- Gaëtan Chevanelle
- Manon Gauthier
- Martine Laplante
- Gilles Sénéchal

Comité de vigilance et de la qualité

- Liette Brousseau
- Nathalie Dubord
- Michel Gagné

Comité de développement des ressources humaines

- Jean Boily
- Louise Larivée
- Alain Pelletier

4. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Attendu l'épuisement des points de décision prévus à l'ordre du jour de cette première partie de l'assemblée spéciale du conseil d'administration;

2012-024

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de fermer temporairement l'assemblée spéciale du conseil d'administration du CSSS Richelieu-Yamaska, dans le but de tenir un comité plénier.

5. RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Attendu l'avis de convocation à une assemblée spéciale acheminé aux membres du conseil d'administration, dans les délais prescrits, qui prévoyait de traiter les points de décision suivants;

- Autorisations d'emprunt;
- Autorisation à la Banque Nationale d'encaissement de chèques de « Petite Caisse »;
- Candidature du CSSS Richelieu-Yamaska aux prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Édition 2011-2012 – Dossier « Un accueil clinique avant-gardiste »;
- Candidature du CSSS Richelieu-Yamaska aux prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Édition 2011-2012 – Dossier « Une stratégie originale d'intervention et de promotion d'une culture de sécurité »;
- Candidature du CSSS Richelieu-Yamaska aux prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Édition 2011-2012 – Dossier « Centre de consultations spécialisées du CLSC des Patriotes »;
- Candidature du CSSS Richelieu-Yamaska aux prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Édition 2011-2012 – Dossier « Un accueil clinique avant-gardiste »;
- Levée de l'assemblée spéciale.

2012-025

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de procéder à la réouverture de l'assemblée spéciale du conseil d'administration.

6. AUTORISATIONS D'EMPRUNT

Attendu les exigences du MSSS dans la Circulaire 03.01.52.02, dossier 2009-039 des Normes et pratiques de gestion quant au contenu des demandes d'emprunt ainsi que des règles entourant la résolution du conseil d'administration;

Attendu la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique;

2012-026

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la signature des demandes d'emprunt du fonds d'exploitation pour l'exercice 2012-2013, pour un montant maximum de 12 000 000 \$.

7. AUTORISATION À LA BANQUE NATIONALE D'ENCAISSEMENT DE CHÈQUES DE « PETITE CAISSE »

Attendu les règles internes en vigueur à la Banque Nationale;

Attendu la procédure de la Banque Nationale demandant l'autorisation du CSSS Richelieu-Yamaska de permettre aux employés d'échanger des chèques de petite caisse;

Attendu que les services financiers n'émettront des chèques de petite caisse qu'aux employés désignés et autorisés par le CSSS Richelieu-Yamaska pour un maximum de 2 000 \$;

Attendu que les chèques de petite caisse seront émis conjointement à « Petite Caisse » et au nom d'un employé;

Attendu la recommandation du directeur général;

2012-027

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- d'autoriser les succursales de la Banque Nationale à échanger des chèques du CSSS Richelieu-Yamaska émis conjointement à « Petite Caisse » et au nom d'un employé.

8. CANDIDATURE DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA AUX PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX – ÉDITION 2011-2012 –DOSSIER « UN ACCUEIL CLINIQUE AVANT-GARDISTE »

Attendu que le CSSS s'est donné comme objectif de souligner les réalisations de ses équipes en profitant de différentes tribunes, notamment en soumettant les initiatives et projets novateurs réalisés par notre organisation à différents prix et concours du réseau de la santé et de services sociaux;

Attendu que les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux du MSSS offrent un rayonnement exceptionnel aux récipiendaires des prix et des mentions d'honneur;

Attendu que le projet « Un accueil clinique avant-gardiste » répond à tous les critères d'admissibilité au concours, notamment en raison de son caractère novateur et mobilisateur;

Attendu la recommandation du directeur général;

2012-028

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de présenter le projet « Un accueil clinique avant-gardiste » au concours des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux - Édition 2011-2012, dans la «Catégorie réservée aux établissements – Domaine Intégration des services ».

9. CANDIDATURE DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA AUX PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX – ÉDITION 2011-2012 –DOSSIER « UNE STRATÉGIE ORIGINALE D'INTERVENTION ET DE PROMOTION D'UNE CULTURE DE SÉCURITÉ »

Attendu que le CSSS s'est donné comme objectif de souligner les réalisations de ses équipes en profitant de différentes tribunes, notamment en soumettant les initiatives et projets novateurs réalisés dans par notre organisation à différents prix et concours du réseau de la santé et de services sociaux;

Attendu que les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux du MSSS offrent un rayonnement exceptionnel aux récipiendaires des prix et des mentions d'honneur;

Attendu que le projet « Une stratégie originale d'intervention et de promotion d'une culture de sécurité » répond à tous les critères d'admissibilité au concours, notamment en raison de son caractère novateur et mobilisateur;

Attendu la recommandation du directeur général;

2012-029

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de présenter le projet « Une stratégie originale d'intervention et de promotion d'une culture de sécurité » au concours des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux - Édition 2011-2012, dans la «Catégorie réservée aux établissements –Domaine Prix Isabel et Michèle Beauchemin Perreault (Sécurité des soins et des services) ».

10. CANDIDATURE DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA AUX PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX – ÉDITION 2011-2012 –DOSSIER « CENTRE DE CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES DU CLSC DES PATRIOTES »

Attendu que le CSSS s'est donné comme objectif de souligner les réalisations de ses équipes en profitant de différentes tribunes, notamment en soumettant les initiatives et projets novateurs réalisés par notre organisation à différents prix et concours du réseau de la santé et de services sociaux;

Attendu que les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux du MSSS offrent un rayonnement exceptionnel aux récipiendaires des prix et des mentions d'honneur;

Attendu que le projet « Centre de consultations spécialisées du CLSC des Patriotes » répond à tous les critères d'admissibilité au concours, notamment en raison de son caractère novateur et mobilisateur;

Attendu la recommandation du directeur général;

2012-030

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de présenter le projet « Centre de consultations spécialisées du CLSC des Patriotes » au concours des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux - Édition 2011-2012, dans la «Catégorie réservée aux établissements – Domaine Accessibilité aux soins et aux services ».

11. CANDIDATURE DU CSSS RICHELIEU-YAMASKA AU CONCOURS DES PRIX DE L'AQESSS – DOSSIER « UN ACCUEIL CLINIQUE AVANT-GARDISTE »

Attendu que le CSSS s'est donné comme objectif de souligner les réalisations de ses équipes en profitant de différentes tribunes, notamment en soumettant les initiatives et projets novateurs réalisés par notre organisation à différents prix et concours du réseau de la santé et de services sociaux;

Attendu que les Prix de l'AQESSS offrent un rayonnement exceptionnel aux récipiendaires des prix et que le projet « Un accueil clinique avant-gardiste » répond aux critères d'admissibilité de la catégorie « Accessibilité et continuité des services »;

Attendu la recommandation du directeur général;

2012-031

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- de présenter le projet « Un accueil clinique avant-gardiste » au concours des Prix de l'AQESSS 2012, dans la catégorie « Prix innovation - Accessibilité et continuité des services »;
- d'accepter que le projet fasse l'objet de communications publiques dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans les médias.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Attendu l'épuisement des points de décision prévus à l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil d'administration;

2012-032

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité :

- le lever l'assemblée spéciale du conseil d'administration à 21 h 10.

LE SECRÉTAIRE

LE PRÉSIDENT